

avec notre pays. Dans une très large mesure, le Canada et l'URSS exportent des produits semblables. Bien que les possibilités d'échanges soient utiles aux deux pays, espérons-nous, il semblerait qu'elles soient assez restreintes. Je ne voudrais donc pas créer l'impression que nous jouirons en Russie d'un important débouché pour un grand nombre de produits canadiens. Cependant, les exportateurs feraient bien d'être à l'affût de toutes les occasions qui pourraient se présenter et d'en profiter.

Mon collègue, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. Pearson), voudra sans doute prendre part au présent débat. Je désire rappeler en particulier les efforts qu'il a déployés pour que cet accord soit possible. Au cours de son voyage en URSS vers la fin de 1955, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a entamé des négociations commerciales qui ont abouti, plus tard, aux pourparlers qui ont eu lieu à Ottawa.

On m'informe que l'URSS était représentée par des fonctionnaires compétents et expérimentés qui, tout le long des négociations, se sont exprimés sans détours, en véritables hommes d'affaire.

Déclaration de M. Pearson

Plus tard, le même jour, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Pearson, a déclaré ce qui suit:

Avant l'adoption de la motion, je devrais peut-être dire quelques mots à ce propos, et m'arrêter sur un ou deux points qui ont été soulevés. La discussion a démontré, je pense, que tous les milieux de la Chambre sont unanimement d'avis que cette motion doit être adoptée et le traité doit être ratifié, car notre pays en profitera et puisque l'accord peut même comporter certains avantages politiques en même temps que des avantages économiques.

Il a été question des événements qui ont précédé la négociation du traité. Il faut remonter à l'automne dernier, alors que j'ai reçu l'invitation de visiter l'Union soviétique. On m'a demandé à ce moment-là ce que je désirais voir et quels sujets je souhaitais discuter avec les représentants du Gouvernement de Moscou. Après avoir consulté mes collègues, nous avons fait savoir aux autorités moscovites qu'un des sujets serait l'accroissement des échanges commerciaux entre nos deux pays.

Un fonctionnaire du ministère du Commerce m'a accompagné à cette fin à Moscou. J'ajouterai peut-être mes félicitations à celles de mes préopinants pour l'excellent travail qu'a fourni le sous-ministre associé du Commerce, ainsi que les autres fonctionnaires de ce service et d'autres ministères, y compris celui des Affaires extérieures, qui se sont occupés de la question.

Les négociations préliminaires à Moscou ont établi qu'il était fort possible de négocier un traité avantageux pour les deux pays en cause. Nous avons précisé à Moscou, avant de renvoyer à Ottawa le résultat de ces pourparlers, qu'il ne serait pas question d'inclure dans les négociations des produits figurant sur la liste des matières d'importance stratégique et que, d'autre part, nous attendrions du Gouvernement soviétique qu'il s'engage à acheter du blé. On a également précisé à Moscou que les pourparlers seraient repris à Ottawa où ils seraient menés à conclusion si possible. La Chambre sait qu'il en a été ainsi.

Le Gouvernement soviétique a envoyé une équipe de spécialistes du commerce extérieur à Ottawa où des pourparlers sérieux, et même parfois difficiles, ont eu lieu au sujet de certains détails de l'accord, qui a d'ailleurs été conclu à la satisfaction des parties. Nos représentants ont constaté que les délégués de l'Union soviétique étaient des négociateurs compétents, droits, francs et, ainsi qu'on l'a déjà mentionné cet après-midi, des gens très agréables avec qui